

## Parcours balisé N°49.

Le nom du village de Merry-Sec est bien trompeur ! Certes, peu d'eau en surface, mais que de sources sur ce parcours et de lavoirs.

<b>Durée</b>	3h 00	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	9,07 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	155 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	155 m	<b>Commune</b>	Merry-Sec (89560)
<b>Point haut</b>	371 m	<b>Région</b>	Puisaye
<b>Point bas</b>	253 m		



## Description

Parking au pied de la mairie et ombragé sous les platanes.

**(D/A)** Dos à la mairie, s'élancer sur la gauche par la Rue de la Liberté. Au passage, laisser la Rue des Écoliers ainsi que la montée verte sur la gauche (qui sera le sentier de retour) et, devant le monument aux morts, descendre la Rue du Château qui longe l'église à main gauche. En chemin, un premier lavoir sur la droite, puis après le cimetière, un départ sur la gauche à oublier (direction Sené) pour atteindre une rue transversale.

**(1)** Monter cette rue (Rue Froide) avec comme point de repère six éoliennes. À la fourche, piquer sur la droite et aboutir sur la Rue Chant d'Alouette.

**(2)** À 50 m sur la droite, se trouve le lavoir de Puteau. Après une halte à ce lavoir, revenir au carrefour et monter la rue qui s'achève en chemin caillouteux. Continuer sur cette voie stabilisée assez large. Laisser filer les départs latéraux pour arriver sur une fourche avec, comme point de repère un peu plus loin sur la droite, un verger.

**(3)** Tourner sur la gauche avant ce verger. Rapidement, une antenne relais servira de point de repère. Les départs sur la gauche sont à bannir pour atteindre un chemin transversal.

**(4)** Passer tout droit et plonger dans la vallée pour déboucher sur une petite route.

**(5)** La prendre par la droite. Continuer jusqu'à atteindre un embranchement en Y. Choisir la voie de droite indiquant la direction de Bounon. Laisser au passage un premier chemin sur la droite puis, à l'entrée de Bounon, un autre chemin desservant la ferme.

**(6)** Descendre à droite, la Rue du Petit Pont et, au virage, reprendre la montée jusqu'à la voie transversale. Là, prendre sur la gauche (ancienne pompe à bras sur la gauche). Arriver au niveau d'un espace verdoyant sur la gauche. Par une brève descente, découvrir le lavoir.

**(7)** Remonter sur la rue qui décrit une large courbe. Au carrefour suivant, laisser les deux routes pour emprunter le chemin qui part en montée sur la droite. Longer sur quelques mètres une palissade en fer forgé. Serrer sur la droite au prochain croisement. Dans cette montée empierrée, oublier tous les départs sur la gauche. Profiter du point de vue offert par temps clair avant d'atteindre une voie stabilisée.

**(8)** Partir sur la droite, avancer pour arriver à hauteur d'une éolienne marquée F12.

**(9)** Obliquer sur la droite et conserver ce chemin principal avec en point de mire les silos dans la vallée. Oublier tous les départs latéraux avant d'atteindre un embranchement en Y.

**(10)** Appuyer sur la droite (vigne à main gauche) et descendre le sentier sous futaie. Arriver à la rue transversale, tourner à droite pour rejoindre le parking départ **(D/A)**.

## Informations pratiques

Nous sommes ici en Forterre, l'ombrage se fait rare, mieux vaut s'équiper les jours de soleil.

Les lavoirs sont couverts et peuvent servir de lieu de pique-nique. L'eau des sources et ruisseaux n'est pas potable.

La portion de route située entre **(5)** et **(6)** est peu fréquentée mais rester vigilant.

Point de vue très intéressant une fois arrivé sur le plateau, après le **(7)** : contreforts du Morvan, Plateaux de l'Yonne et à l'opposé la

## Points de passage

- D/A Mairie**  
| N 47.655776° / E 3.483149° - alt. 301 m - km 0
- 1 Bifurcation Rue Froide**  
| N 47.65404° / E 3.492308° - alt. 278 m - km 0.8
- 2 Lavoir de Puteau**  
| N 47.652757° / E 3.487122° - alt. 291 m - km 1.24
- 3 Fourche**  
| N 47.649242° / E 3.484437° - alt. 319 m - km 1.75
- 4 Chemin transversal**  
| N 47.642515° / E 3.482012° - alt. 301 m - km 2.53
- 5 Voie goudronnée**  
| N 47.638378° / E 3.480433° - alt. 256 m - km 3.04
- 6 Bounon**  
| N 47.639498° / E 3.461134° - alt. 295 m - km 4.55
- 7 Lavoir de Bounon**  
| N 47.639264° / E 3.458616° - alt. 299 m - km 4.82
- 8 Embranchement Y inversé**  
| N 47.648375° / E 3.463236° - alt. 368 m - km 6.91
- 9 Éolienne F12**  
| N 47.651301° / E 3.465052° - alt. 370 m - km 7.27
- 10 Embranchement en Y**  
| N 47.65708° / E 3.480421° - alt. 338 m - km 8.61
- D/A Mairie - Église Saint-Menge (Merry-Sec)**  
| N 47.655776° / E 3.483149° - alt. 301 m - km 9.07

ville d'Auxerre puis une partie très boisée représente la Puisaye.

Classée Facile, cette randonnée comporte quelques montées assez rudes notamment entre (7) et (8).

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°49 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en mars 2023.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

### À voir

À voir sur ce secteur :

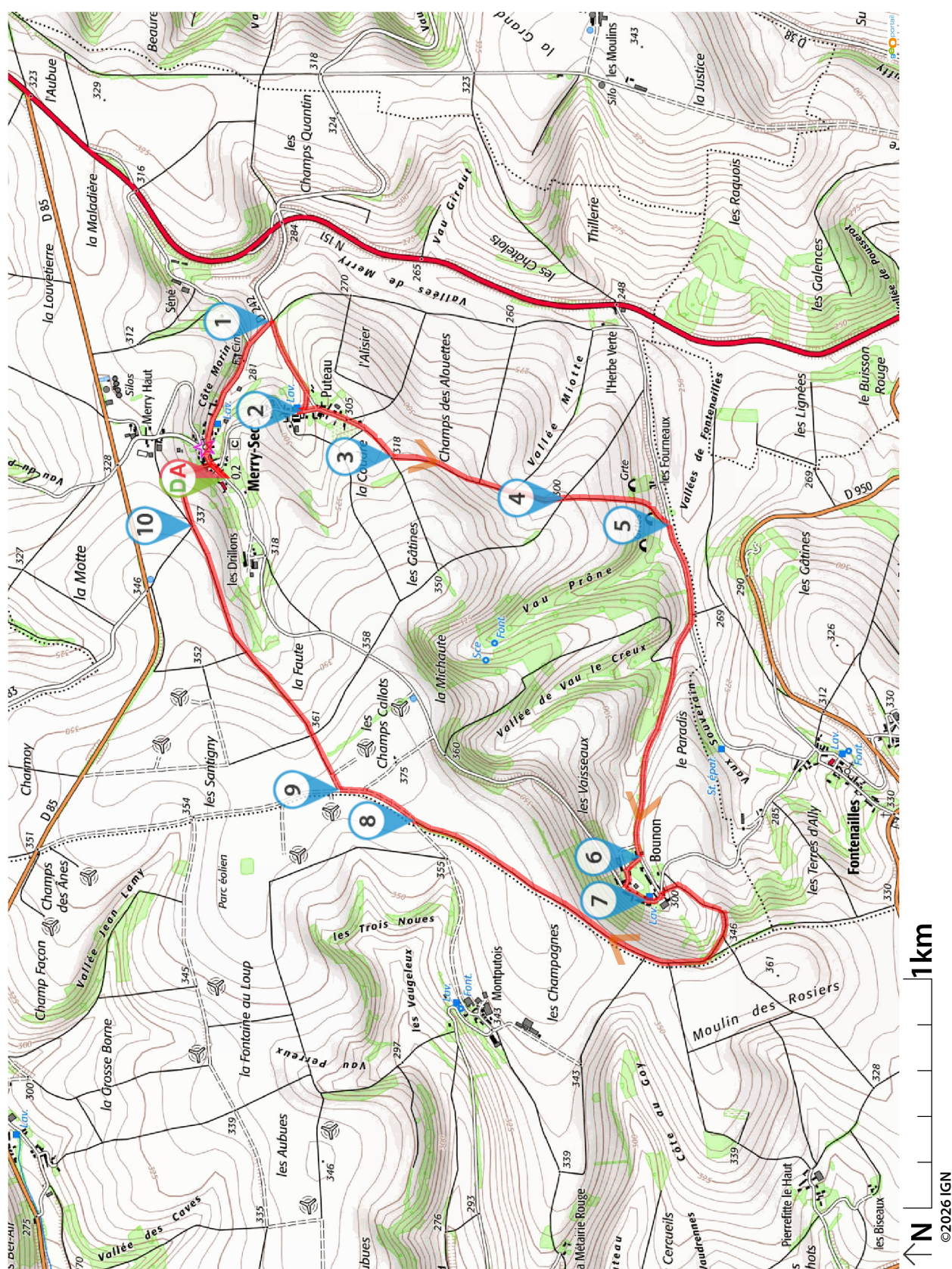
[Les Carrières d'Aubigny](#), site patrimonial.

[Toucy](#), patrimoine et marché réputé.

[Saint-Sauveur-en-Puisaye](#), pays de Colette.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-merry-sec-et-ses-lavoirs/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**